

CANTINE 2025-2026

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant (s) à la cantine scolaire durant l'année 2025 / 2026.

Pour effectuer vos réservations pour la rentrée 2025/2026, via le Portail Famille, vous devez impérativement effectuer les démarches suivantes : même si votre/vos enfant(s) étai(en)t déjà inscrit(s) en 2024/2025 :

- 1/ Compléter la fiche de liaison (adresse mail obligatoire pour les nouveaux inscrits) et la fiche sanitaire (ci-dessous ou disponible en mairie) valant acceptation du règlement intérieur joint. Pour les enfants en garde alternée, veuillez remplir une feuille par parent.**
- 2/ Les rapporter en Mairie ou par mail impérativement avant le **15 juillet 2025** ; Après réception de ces documents vous pourrez accéder, la semaine précédant la rentrée, au Portail Famille pour effectuer vos réservations.**
Pour les familles qui n'ont pas encore d'accès, vous recevrez un mail d'information avec votre mot de passe de connexion avant la rentrée.

Depuis septembre 2023, le Lycée Agro Environnemental Saint Joseph du Breuil sur Couze cuisine pour vos enfants : une cuisine traditionnelle et locale en liaison chaude avec de nombreux produits « faits maison ».

Vous trouverez ci-dessous les différentes modalités d'inscriptions, d'annulations et de remboursements.

PRIX DU SERVICE

Coût du repas et deux heures de garde sur la pause méridienne

Ils sont établis et votés forfaitairement à :

- **4€10** pour tous les enfants inscrits dans les délais
- **0€** pour les enfants bénéficiant d'un PAI et qui fournissent le panier repas
- **6€00** pour les enfants inscrits hors délai
- **7€00** pour les enfants non-inscrits présents le jour même à midi

ABSENCES DIVERSES

1° / Si un enfant doit exceptionnellement quitter la cantine lors de la pause méridienne, il devra être en possession d'une autorisation écrite, signée du ou des parents, signalant le nom de la personne qui viendra le chercher.

2° / En cas d'absence de dernière minute de l'enseignant, les enfants inscrits ce jour-là seront tout de même accueillis à la cantine.

3° / Attention, dès la rentrée de septembre, toute absence à la cantine pour maladie ou convenances personnelles (obsèques, rendez-vous médical en urgence) devra être signalée à la **mairie par mail uniquement** à cantinebreuil@orange.fr le jour même avant 08h30 tout en spécifiant, si possible, la durée de l'absence.

4° / En cas de grève et lors de journées programmées (sorties pédagogiques, pique-nique), les repas des enfants concernés seront annulés et remboursés sur le logiciel par la municipalité.

RÉSERVATIONS/ANNULATIONS

Cf. le règlement intérieur

VIA le Portail Famille le-breuil-sur-couze.orgfamille.fr ou accessible aussi sur le site internet de la commune <http://www.lebreuilsurcouze.fr> (onglet cantine), vous devrez **OBLIGATOIREMENT** effectuer les réservations et paiements à l'avance dans les délais. Vous pouvez anticiper vos réservations à votre convenance sur plusieurs semaines.

Toutefois celles-ci doivent se faire au plus tard **le jeudi avant 9h pour la semaine suivante** (tarif de 4€10).

Nouveauté, passé ce délai vous pourrez quand même inscrire vous-même vos enfants jusqu'à la **veille 10h** moyennant un tarif retard de 6€.

Si des enfants non-inscrits se présentent à la cantine le **jour même à midi**, un tarif retard de 7€ sera appliqué par la municipalité.

Attention, toutes réservations effectuées par les familles sur le logiciel sont définitives, vous ne pourrez faire aucune modification ni annulation vous-même.

PAIEMENT DU SERVICE

Le paiement valide la **réservation** et se fait directement en ligne, soit par prélèvement SEPA, soit par carte bancaire. Nous vous conseillons de privilégier le prélèvement SEPA.

Seuls les repas annulés en cas d'absence à la cantine pour maladie ou convenances personnelles signalée à la mairie par mail **uniquement le jour même avant 8h30**, grève ou journées programmées, seront remboursés aux familles via la cagnotte sur ARG famille.

Les menus sont visibles sur le panneau d'affichage de l'entrée principale de l'école, sur le site de la mairie <http://www.lebreuilsurcouze.fr>, sur la page Facebook <http://www.facebook.com/mairiedubreuilsurcouze> ou directement à partir de votre portail famille.

*Mme CHABRIER Audrey
Adjointe aux Affaires Scolaires*

FICHE DE LIAISON PARENTS - COMMUNE DU BREUIL SUR COUZE

Enfant(s) :

Nom : Prénom : Age : Classe :

Nom : Prénom : Age : Classe :

Nom : Prénom : Age : Classe :

Responsables de(s) l'enfant(s) :

Nom – Prénom du Père :

Adresse :

Tél. domicile : Tél. mobile :

Tél. professionnel : Adresse Mail :

Nom – Prénom de la Mère :

Adresse (si différente) :

Tél. domicile : Tél. mobile :

Tél. professionnel : Adresse Mail :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom – Prénom :

Adresse :

Tél. domicile : Tél. mobile :

Tél. professionnel :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur(1)....., responsable de(s) l'enfant(s) Mentionné(s) ci-dessus, certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche. J'assure avoir pris connaissance des conditions du règlement intérieur et je m'engage à le respecter.

Le A

« Lu et approuvé »

Signature

1 Rayer la mention inutile

FICHE SANITAIRE DE LIAISON ⁽¹⁾

Enfant :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M : F :

Renseignements médicaux :

L'enfant suit-il actuellement un traitement médical ? Oui Non

L'enfant souffre-t-il d'allergies ? : Oui Non

Si oui, de quel type ? Respiratoire : Oui Non

Alimentaire : Oui Non

Médicamenteuse : Oui Non

Autres allergies : Oui Non

Préciser les autres types d'allergies :

Si oui, merci de joindre une ordonnance récente en même temps que les médicaments avec leur notice dans leur boîte d'origine marquée au nom de l'enfant. A noter qu'**aucun médicament ne sera administré sans Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I)**

Autres renseignements utiles :

Difficultés de santé et précautions à prendre :

.....
.....

Port de lentilles, lunettes, prothèses :

.....
.....

Je soussigné(e) Madame, Monsieur ⁽²⁾, responsable de l'enfant mentionné ci-dessus, certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à remplir une nouvelle fiche si modification(s) en cours d'année scolaire.

Le A

« Lu et approuvé »

Signature

¹ Une fiche par enfant

² Rayer la mention inutile